



Recrutements de contractuels : vers la précarisation du métier d'enseignant.

Quelques chiffres

- **Pertes au concours 2017** : 569
- **Pertes sur les 6 derniers concours** : 2792
- **Potentiel de la liste complémentaire** : 1641
- **Recrutements effectifs sur la liste complémentaire** : 919
- **Pour pallier à des désistements** de lauréats inscrits sur liste principale du concours:218
- **Pour pourvoir des postes vacants** (départ à la retraite, congé longue durée, disponibilité, changement de département, décès, etc.) : 701
- **Recrutements de contractuels enseignants** : 1610 dans 35 départements

Le recrutement de contractuels enseignants du premier degré qui se limitait, auparavant, à quelques départements (Guyane, Mayotte et la Seine-Saint-Denis) concerne aujourd'hui 1/3 des départements. Pour mémoire :

- En 2014/2015 : 38 départements concernés par le recrutement de 1 864 enseignants non titulaires
- En 2015/2016 : 34 départements concernés par le recrutement de 1 726 enseignants non titulaires
- En 2016/2017 : 2074 équivalent temps plein d'enseignants non titulaires

Bilan de rentrée

En ce début d'année scolaire le SNUipp-FSU a lancé une enquête auprès de tous les départements. Au 14 septembre, près de 2000 postes n'étaient pas pourvus. Le service public d'éducation ne peut donc garantir à tous les élèves la présence d'un enseignant formé devant eux.

Pour répondre à ces besoins, les rectorats ont fait appel à des lauréats inscrits sur liste complémentaires, mais ont aussi massivement recours au recrutement de contractuels. En juillet 2017, le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale annonçait le recrutement de 1000 lauréats inscrits sur liste complémentaire. Or, même si 919 listes complémentaires ont été recrutées, seulement 701 l'ont été pour combler des vacances de postes, les autres ont été appelées pour pallier des désistements de lauréats inscrits sur liste principale (218). Le compte de créations de postes annoncé n'y est donc pas.

Et ces recrutements sont bien insuffisants. Ainsi, dans 1/3 des départements, les rectorats ont fait appel à des contractuels sans avoir forcément épuisé la liste complémentaire quand celle-ci existait. Avec le recours à plus de 1600 personnels contractuels (hors Mayotte), soit 2/3 des recrutements opérés depuis la rentrée, embauchés pour quelques mois, parfois pour une année, sans perspective de formation ni de titularisation pour enseigner aux élèves, la précarité s'installe dans les écoles.

Et, comble de l'ironie, certains départements proposent aux personnes inscrites sur liste complémentaire d'être recrutées comme contractuelles, perdant alors le bénéfice du concours et la possibilité à terme d'être titularisées.

Le SNUipp-FSU s'est adressé au Ministre de l'Éducation Nationale pour demander de recruter, en urgence, des enseignants sur liste complémentaire.

Quelques éclairages locaux

Dans l'académie de Créteil, un concours supplémentaire qui ne suffit pas à répondre aux besoins

Valentin Ripp du SNUipp-FSU 93

- Pour le concours 2017, 453 postes n'ont pas été pourvus ce qui porte à 1360 le nombre de postes perdus sur les 4 derniers concours (hors concours supplémentaire).
- Pour 2017, 500 postes ont été ouverts au concours supplémentaire pour l'académie de Créteil. Les 350 personnes sur liste complémentaire de ce concours ont été appelées. Cela ne compense toutefois pas les pertes de ces dernières années et ne comble pas les besoins dans cette académie qui recourt chaque année à plusieurs centaines de contractuels.
- En cette rentrée plus de 400 contractuels ont déjà été recrutés dans l'académie de Créteil.

En Guyane, des dispositifs d'alternance qui ne permettent pas de répondre à la crise de recrutement

Suley Jair du SNUipp-FSU 973

- 19 postes ont été perdus pour le concours 2017 (75 sur les 4 derniers concours).
- Les dispositifs EAP2, L3 et M1 en alternance sont mis en place sans pour autant permettre de palier à la crise du recrutement et combler le manque d'enseignants.
- 80 contractuels ont été recrutés en ce début d'année.

En Saône-et-Loire, des listes complémentaires recrutées comme contractuelles

Frédéric Pehu du SNUipp-FSU 71

- Actuellement, 23 postes sans enseignant.
- Au niveau de l'académie (Dijon), le potentiel de la liste complémentaire était de 52 mais le département n'y a pas fait appel.
- 18 contractuels ont été recrutés. Pour cela un courrier a été envoyé aux lauréats inscrits sur la liste complémentaire.

En Gironde, un département attractif qui recrute pourtant des contractuels et où des listes complémentaires sont recrutées comme contractuelles

Mathilde Lemaître du SNUipp-FSU 33

- Actuellement, 25 postes sans enseignant.
- Des contractuels recrutés, parmi eux des listes complémentaires alors qu'il y a encore une trentaine de personnes inscrites sur liste complémentaire.

En Meurthe et Moselle, des contractuels recrutés alors qu'il y a encore des personnes inscrites sur liste complémentaire

Isabelle Nicolas du SNUipp-FSU 54

- Actuellement, 15 postes sans enseignant.
- 11 contractuels ont été recrutés